

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

LE CARACTÈRE DE RÉVERSIBILITÉ DANS LES MIGRATIONS CONTEMPORAINES

Hervé DOMENACH et Michel PICOUET
(Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement
en Coopération, ORSTOM, Paris, France)

L'étude des populations implique de plus en plus la prise en compte des changements de lieux : soit au travers de l'analyse des modifications d'état qu'ils entraînent nécessairement (professionnel, familial, social...), soit au travers des variations d'effectifs qu'ils provoquent dans les différentes sociétés de départ, de transit ou d'accueil. Jusqu'à une époque récente, le modèle socio-économique dominant était fondé sur la permanence de la résidence. Dans ces conditions, l'analyse migratoire se réduisait aisément à la ventilation des individus selon leur lieu de naissance et la typologie des déplacements s'en trouvait ainsi simplifiée. De nombreuses études se fondent aujourd'hui sur ce postulat, qui assimile la migration à «un mouvement de personnes traversant une certaine limite afin d'établir ailleurs une nouvelle résidence permanente» (Population Reference Bureau, 1980). Dès lors, c'est le critère de résidence qui prévaut avec toutes ses implications territoriales, foncières, socio-économiques... et c'est donc autour de ce concept de «changement de résidence» que s'articulent les différents types de déplacements considérés. De la sorte, n'est prise en compte qu'une facette de la mobilité humaine, qui s'impose aujourd'hui sous des formes nouvelles.

Cette diversité croissante des formes de mobilité amène à considérer en effet :

— les types de déplacements, qui ne se traduisent pas nécessairement par un changement de résidence. Les résidences multiples constituent ainsi un fait de société, tout au moins dans les structures économiques occidentales, qu'on peut difficilement ignorer...

— les lieux d'activités multiples professionnels, socio-familiaux... qui introduisent une dimension nouvelle de la mobilité humaine (Collomb, 1985), avec des échelles qui varient considérablement : d'intrarégionales à intercontinentales...

— les références au lieu d'origine, que la statistique assimile volontiers au lieu de naissance, avec présupposition de retour ou de passage qui s'avère plus ou moins pertinente selon les cas. En fait, il n'y a plus systématiquement adéquation entre l'environnement socio-culturel «d'origine» et le lieu choisi pour la naissance, qui peut désormais n'avoir qu'un caractère occasionnel ou de nécessité. Ce critère originel de l'individu dans l'analyse des processus migratoires ne constitue plus vraiment une variable statistique déterminante.

Par ailleurs, les évolutions technologiques et géo-politiques récentes provoquent une variété considérable de situations plus ou moins spécifiques : clandestine, déclarée, réfugiée... qui amènent à s'interroger sur les statuts et les critères de mesure à retenir. En effet, de la migration saisonnière à la migration clandestine ou tolérée, en passant par celle d'accompagnement ou d'alternance, il est clair que l'appareil statistique est bien mal armé pour saisir et interpréter tous ces déplacements (Chaire Quetelet, 1983). De manière encore plus préoccupante, se pose la question de toutes les incidences que peut engendrer le fait

migratoire dans ses diverses formes : comment en effet appréhender ses répercussions sur la fécondité, les structures familiales, la morbidité, etc. ? Comment apprécier ses effets en matière d'urbanisation, d'équipements collectifs, de planification... ? Il est des cas où l'étude s'avère plus aisée parce que le facteur corrélatif de la migration fait l'objet de mesures par ailleurs : migrations et main-d'œuvre par exemple. En revanche, lorsque la mesure du facteur corrélatif ne peut être établie, l'analyse est réduite à la forme descriptive ou monographique, qui ne traduit guère plus que l'état d'une conjoncture en un temps donné, sans pouvoir ni l'expliquer ni en déduire des tendances ultérieures.

Devant la diversité des situations et des formes de mobilité, élaborer une typologie universelle tient de la gageure. Des enquêtes ou études récentes : Amérique Centrale (Teller 1981), Bovilie (Blanes 1984), Togo (Dupont 1984, Quesnel et Vimard 1986), Venezuela (Papail et Picouet, 1984)... apportent quelques exemples de ces tendances nouvelles de la mobilité, et montrent, qu'en fait, on peut opérer une classification, une «hiérarchisation», de ces multiples formes selon des critères très divers, tels que la durée, la fréquence et la périodicité d'utilisation, le mode de déplacement, la distance, les nuisances, les incidences à court et long terme, etc. De la sorte, on peut établir une succession de typologies différentes selon le discriminant, ou variable distributive, que l'on aura sélectionné. Nous proposons ici une typologie originale, qui hiérarchise les diverses formes de la migration sous l'angle de leur (non)permanence relative, en utilisant comme critère discriminant le caractère de **réversibilité** éventuelle de la migration :

Les flux irréversibles

Ils se fondent essentiellement sur l'utilisation d'une résidence unique. A un moment donné et pour (ou depuis) une longue durée, l'individu ou le groupe socio-familial procède à un changement de cette résidence. Selon les circonstances, cette nouvelle installation peut se faire sans référence ni recours à l'ancienne résidence, qui est ainsi «abandonnée» et n'intervient plus dans le système de reproduction familial et socio-économique du groupe émigré.

Les flux réversibles de longue durée

Sont de ce type, tous les mouvements de population qui participent d'un système de sauvegarde de la reproduction socio-familiale dans les régions soumises à un déséquilibre population/ressources. Ce sont des migrations de travail traditionnelles, souvent organisées par le corps social lui-même, qui affecte une partie de ses ressources humaines à la migration, tandis que la partie «sédentaire» de la population entretient et cultive la région d'origine.

Les flux à réversibilité renouvelée

A ce niveau et dans l'état actuel des concepts et variables statistiques, on peut difficilement échapper à la notion de *résidence-base*, soit un lieu à partir duquel sont effectués des déplacements de durée variable et selon une périodicité aléatoire. Cette définition stricto sensu présente deux difficultés : d'une part, le niveau à partir duquel s'applique le principe de réversibilité, c'est-à-dire définir la nature du lieu de départ que constitue la *résidence-base*, et d'autre part la prise en compte des diverses destinations,

susceptibles d'intégrer un ou plusieurs lieux selon leur mode d'utilisation, en raison de l'extension de l'espace de vie quotidienne, de vie professionnelle, des loisirs... Le point commun de ces flux réside dans la constance du trajet effectué à partir de la *résidence-base*. Dès lors, c'est la fréquence de renouvellement qui apparaît comme le discriminant le plus adapté.

Les flux à réversibilité sporadique

Ces flux diffèrent des précédents sur deux points essentiels :

— Ils sont tout d'abord aléatoires, c'est-à-dire qu'ils ne dépendent pas forcément d'une structure spécifique donnée, mais plutôt de situations conjoncturelles (marchés du travail locaux, régionaux et internationaux, intensité des flux financiers...);

— Ils sont, ensuite, marqués par une forte instabilité :

- dans le temps : les durées pouvant être très diverses suivant les individus, et également pour un même individu au cours de plusieurs déplacements;

- dans l'espace : les lieux d'accueil étant choisis en fonction de l'offre de travail, de la perspective d'un meilleur gain ou de toute autre raison financière ou professionnelle, dont les conditions sont fluctuantes.

Les flux non réversibles itinérants

La référence à une «résidence-base» déterminée, en admettant que l'on donne à cette notion un sens large : résidence fixe, multi-résidence ou même aire d'action, est une caractéristique commune des flux précédemment décrits. Le point de départ des déplacements reste le même, seule leur destination change : un ou plusieurs lieux avec ou sans itinéraire pré-établi, le principe étant que le «retour» s'effectue toujours vers la région d'origine; la structure imagée de ces flux est une boucle fermée. Il en va très différemment en ce qui concerne des mouvements aléatoires successifs, où le point de départ des flux est défini par la dernière résidence antérieure, les lieux successifs de destination restant le plus souvent imprévisibles. Le retour au milieu d'origine est alors improbable ou s'il se réalise, purement accidentel. Dans ce cas la «boucle» reste ouverte.

En résumé, le critère de réversibilité éventuelle de la migration souligne l'utilisation de plusieurs résidences, l'extension des espaces de vie et l'introduction de séquences de temps aléatoires dans les itinéraires suivis. La dichotomie utilisée jusqu'à présent, entre déplacements définitifs et temporaires apparaît ainsi par trop réductrice pour couvrir la diversité des formes de mobilité et surtout pour décrire le passage d'un type de migration à un autre suivant l'évolution des sociétés. On voit par ailleurs émerger à travers ce concept de réversibilité des modalités de déplacements inconnus des typologies classiques. En effet si, dans une certaine mesure et pour chercher à tout prix une continuité de classification, on peut considérer que les flux irréversibles ou réversibles de longue durée recouvrent sans trop de mal ce que l'on appelle communément les flux définitifs, il en va différemment pour ce qui concerne les flux à réversibilité renouvelée ou aléatoire, qui ne se limitent pas aux seuls déplacements temporaires, mais intègrent également des déplacements permanents de type itinérant (itinéraires suivant des lieux hiérarchisés) ou sporadique (nomadisme professionnel ou de survie).

Reste la question essentielle, sans laquelle une telle typologie n'a pas de sens : quels sont les critères qui permettent d'apprécier la réversibilité éventuelle de la migration ?

Plusieurs points de repères sont à même d'aider à un commencement de réponse :

— la redéfinition de la notion de «résidence-base», sa délimitation, son utilisation (son pouvoir social, culturel et économique) apparaît essentielle; elle fixe le niveau et l'échelle spatiale de la mobilité et de la possible réversibilité;

— les modalités des déplacements dans le temps et l'espace : séquence des déplacements, durée, périodicité, lieux d'accueil hiérarchisés ou non en situent les formes et l'«aire d'action»;

— enfin, le devenir des secondes générations, en tant qu'indicateur des schémas de la reproduction sociale et familiale et de leur évolution, révèle sans doute le caractère et l'intensité de la réversibilité ou non de la migration.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUE

P. COLLOMB (1985) : «Pour une approche fine des liaisons entre activités, mobilités et peuplement local. Application au cas du peuplement agricole», Séminaire Migration interne et développement économique régional, Montréal.

CHAIRE QUELELET 83 (1985) : «Migrations internes. Collecte des données et méthodes d'analyse», Département de Démographie, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

C.H. TELLER (1982) : «Impermanent and seasonal migration in Central America : conceptual and methodological approach utilized in its measurement», IARUS 13th Meeting, Székesfehérvár.

J. BLANES (1984) : «Movilidad especial en Bolivia. Reflexiones sobre su caracter temporal», Ponencia en seminario Migraciones Temporarias en America Latina, CENEP-CIUDAD, PISPAL, Quito.

V. DUPONT (1984) : «Dynamique des villes secondaires et processus migratoires en Afrique de l'Ouest — Le cas de trois centres urbains en région de plantation, au Togo : Atakpamé, Kpalime, Badou», Thèse de 3^e cycle, Institut d'Etudes Politiques de Paris, Paris.

A. QUESNEL et P. VIMARD : «Migration et économie de plantation, plateau de Dades au Togo». (à paraître).

A. QUESNEL et J. VAUGELADE (1975) : «Les migrations de travail Mossi», ORSTOM, fasc. 2, Ouagadougou.

J. PAPAIL et M. PICOUET (1986) : «Migration et croissance des villes au Venezuela», ORSTOM, Paris.